

 Ce contenu a été archivé le 20 août 2014.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

Pour de plus amples renseignements sur la façon dont Santé Canada détermine le statut de vente sur ordonnance (ou de vente libre), veuillez consulter le document *Ligne directrice : Détermination du statut de vente sur ordonnance pour drogues destinées aux humains et aux animaux*. (http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/pdl-ord/pdl_gd_ord_ld-fra.php)

Veuillez faire parvenir vos commentaires à l'adresse suivante :

Santé Canada
Comité du statut d'ordonnance des drogues
Indice de l'adresse 3102C3
Holland-Cross, tour B
1600, rue Scott
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Téléphone : 613-957-1058
Télécopieur : 613-941-5035
Courriel : drug_prescription_status-statut_d'ordonnance_des_drogues@hc-sc.gc.ca

Si tous les commentaires en défaveur de ce changement peuvent être traités, un avis d'intention de modifier sera publié sur le site Web de Santé Canada. L'avis traitera de ces commentaires et informera les intervenants de l'intention de Santé Canada de modifier la LDO. La révision proprement dite de la LDO sera effectuée six mois après la date de l'avis d'intention de modifier et sera communiquée aux personnes concernées au moyen d'un avis de modification.